

## ● L'HISTOIRE

## Le chat à la poubelle

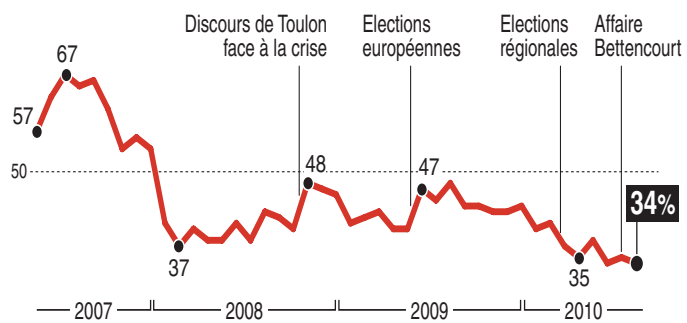
Une Britannique, s'est étonnée mercredi de la violente campagne déclenchée contre elle sur internet après la diffusion d'une vidéo la montrant en train de jeter un chat dans une poubelle. Mary Bale, une employée de banque de 45 ans, résidant à Coventry dans le centre de l'Angleterre, a expliqué qu'elle avait enfermé le chat «pour faire une blague» et ne comprenait pas «pourquoi cela faisait tant de bruit», interrogée par le tabloïd The Sun. «C'est juste un chat», s'est étonnée la Britannique qui fait l'objet de menaces de la part de défenseurs des animaux. Le chat appelé Lola, est resté enfermé dans la poubelle en plastique pendant quelque 15 heures avant d'être retrouvée par ses propriétaires Darryl et

Stephanie Mann qui avaient entendu ses miaulements. Ils ont découvert ce qui était arrivé à leur chat en visionnant la bande-vidéo d'une caméra placée devant leur maison, et indignés, ont décidé de la diffuser internet. La vidéo a déclenché une violente campagne sur le site de socialisation Facebook. Une page appelle à «la mort pour Mary Bale» avec des commentaires venus de plusieurs pays, tandis qu'une autre page demandant que la Britannique soit «enfermée pour avoir jeté le chat Lola dans une poubelle» a attiré près de 4000 fans. La police locale a estimé que Mary Bale n'avait pas commis d'infraction, mais la société royale de protection des animaux (RSPCA) a lancé une enquête et a prévu de l'interroger.

## ● À LA LOUPE

## La popularité de Sarkozy

Opinions positives en pourcentage, selon l'institut Viaoice



**Croissance fragile**, scandales à répétition et sondages désastreux : le président français Nicolas Sarkozy n'a guère de marge de manoeuvre pour affronter une rentrée politico-sociale qui s'annonce brûlante, avec une impopulaire réforme des retraites et un délicat remaniement. Sa cote de popularité est au plus bas tandis qu'un sondage TNS-Sofres révèle qu'il serait laminé au second tour de l'élection présidentielle, si elle avait lieu aujourd'hui, par le socialiste et actuel président du FMI Dominique Strauss-Kahn (59 % contre 41 %), et par Martine Aubry (53 % - 47 %).

## ● ARRÊT SUR IMAGE



**Enfin, la lumière du jour!** Le 14 juillet dernier, le parc Serengeti à Hohenhagen en Allemagne a eu le bonheur de voir naître quatre bébés tigres blancs. Ce mercredi 25 juillet, six semaines après leur naissance, Oskar, René, Shiva et Nili ont eu pour la première fois le droit d'accompagner leur mère Bianca à l'extérieur de leur «maison» et de voir la lumière du jour. Au total, le parc en plein air de Serengeti accueille maintenant onze tigres blancs.

## L'INFO DU JOUR

## Vous aussi,



«C'est un bel outil, dont l'utilité n'est pas à remettre en cause. Mais il faudrait aussi des moyens.»

Marc Gilbert

**10 000 incendies par an et 100 décès.** C'est trop.

L'arrivée, cette année, de pompiers «conseillers en prévention incendie» devrait réduire les chiffres.

● Tom EVRARD

Une maison détruite mardi à Hamoir, un feu de cuisine à Froidchapelle quelques heures plus tôt, un feu de frigo dans une entreprise à Wauthier-Braine, et bien d'autres encore... Chaque année, pas moins de 10 000 incendies sont recensés en Belgique, dont une centaine à l'issue mortelle. Une certitude : une certaine proportion pourrait être évitée, avec un peu de bon sens...

Prévenir les risques d'incendies, voilà justement quelle sera la nouvelle mission des pompiers estampillés du label «conseiller en prévention incendie», entrant dans le cadre du Plan national de prévention anti-incendie initié au début de l'année par le ministère de l'Intérieur.

**85 à 170 personnes en Wallonie**

Leur entrée en fonction ? D'ici la fin de l'année. «Cela devrait effectivement aller assez vite», indique Marc Gilbert, président de la Fédération royale des corps de sapeurs-pompiers de Belgique. Une

**La prévention devrait permettre de réduire le nombre d'incendies de 20 %.**

première formation pilote pour 20 pompiers a déjà eu lieu en juin, et une autre devrait débuter pour la rentrée, et pour laquelle les candidats sont bien là. L'objectif est d'avoir bientôt un ou deux conseillers dans chaque service. Pour la Wallonie, cela représente de 85 à 170 personnes.»

Alors, concrètement, à quoi serviront ces conseillers en prévention incendie ? «Il s'agit de pompiers qui ont suivi une formation ad hoc de deux jours», poursuit Marc Gilbert. Leur travail, dès qu'ils seront effectifs : notamment se rendre chez les particuliers, à leur demande et gratuitement. Support pédagogique à l'appui, ils expliqueront comment réduire le risque d'incendie dans l'habitation, avec des

conseils parfois simples. Comme éviter de laisser un fil électrique sous un tapis, ne pas fumer au lit, ne pas laisser des objets trop près d'une source de chaleur...

Présentés comme ça, ces conseils peuvent paraître relever de l'évidence. Et pourtant... «90 % des incendies sont dus au comportement de l'homme», indique le lieutenant Christian Jadot, du service régional d'incendie de Huy.

«Entretien défectueux de la cheminée, mauvaise utilisation d'appareils électriques, bricolages sur l'installation électrique, la cigarette avant de s'endormir en sont quelques très bons exemples. Maintenant, il ne faut pas perdre de vue que dans le quotidien, les pompiers font déjà un certain travail de prévention. Ici, il s'agit de donner un vrai cadre et d'uniformiser le message à donner au public.»

Des rappels et autres explications qui, à terme, devraient permettre de réduire le nombre d'incendies. «Oui, de l'ordre de 20 %, ce doit être possible», signale Marc Gilbert.

Mais si sur le fond, tous les pompiers s'accordent à dire que le projet de prévention est très bon, ils sont également tous d'accord pour dire qu'il faudrait aussi, et surtout, des moyens supplémentaires pour assumer correctement les missions de prévention. En plus du reste... ■

## 115 735 déclarations de sinistres

**ASSURANCES** ● Selon Assuralia, l'union professionnelle des bureaux d'assurances, pas moins de 115 735 déclarations de sinistres causés par le feu chez les particuliers ont été rentrées chez nous en 2008 (derniers chiffres complets). «C'est un secteur relativement stable dans le temps, même si une très légère augmentation a été enregistrée par rapport à 2007, dit-on chez Assuralia. Il s'agit majoritairement, et c'est heureux, de petits sinistres maîtrisés par le particulier qui n'a pas jugé nécessaire de contacter les services d'incendie. Ce qui explique la différence avec le chiffre avancé par les pompiers.»

Le coût moyen payé en 2008 par les assureurs pour un sinistre causé par le feu était ainsi de 2746 euros. Quant au nombre de logements de particuliers (propriétaires et locataires) assurés, il était de 5,39 millions.

## «C'est bien, mais avec quels moyens?»

Ils le disent : le projet de prévention initié par la ministre de l'Intérieur Anneli Turtelboom est bien. Très bien même. Mais les pompiers notent tout de même que la mission supplémentaire ne s'accompagne pas de moyens humains complémentaires... «Il existe 251 casernes en Belgique. S'il faut un conseiller par caserne, ça fait quand même 251 hommes», note le lieutenant hutois Christian Jadot.

«Or, martèle Marc Gilbert (photo), le président de la fédération royale des corps de sapeurs pompiers de Belgique, les incendies ne constituent que 20 % de nos activités opérationnelles. 60 % sont dédiées à l'aide médicale urgente et les 20 % restants à d'autres types d'intervention. Bref, la mission de prévention constitue une charge de travail supplémentaire, alors que nous dénonçons depuis longtemps déjà des carences graves en terme de moyens pour assurer nos missions. Mais atten-



tion, je ne mets pas en cause l'utilité d'une telle initiative. Elle a clairement son utilité en permettant de réduire de nombre d'incendies. Intéressant quand on sait que le nombre d'interventions sur incendies progresse de 10 à 20 % chaque année selon les zones. Sans oublier que l'apparition de nouveaux concepts dans la construction de logements peut être dangereux pour les pompiers. Les maisons passives par exemple, sont de véritables cocottes-minute.»

«Alors oui, sans doute y aura-t-il moins d'interventions dans ce créneau avec l'arrivée des conseillers en prévention. Mais les pompiers doivent assumer aussi toutes les autres missions. On a pensé à un objectif, certes louable, mais on a curieusement oublié d'y allouer les moyens...»

Et plusieurs hommes du feu de déclarer que «s'il s'agit d'un beau jouet politique, la mise en application posera sans doute quelques difficultés...» ■

# Luttez contre l'incendie



**20** %: c'est la proportion d'incendies que la prévention permettrait normalement d'éviter.



On enregistre environ 10 000 incendies par année en Belgique. Combien pourraient être évités?

## VITE DIT

### Des sites pas avertis de conseils

Internet regorge de nombreux sites reprenant des séries de conseils très pratiques destinés à réduire le risque d'incendie. Impossible d'en reprendre une liste exhaustive, mais en voici quelques-uns :

[www.brulures.be](http://www.brulures.be);  
[www.pasdincendiechezmoi.be](http://www.pasdincendiechezmoi.be);  
[www.nejouezpasavecfeueu.be](http://www.nejouezpasavecfeueu.be)

### Incendies volontaires

À côté des incendies involontaires, il faut aussi compter ceux pour lesquels la prévention ne pourra rien faire: les incendies volontaires. Entre les années 2005 et 2008, ils ont carrément fait un bond de 15%, passant de 4254 en 2005 à 4815 en 2008.

## QUELQUES CONSEILS POUR ÉVITER L'INCENDIE

### 1. CHAUFFAGE

#### Nettoyez et contrôlez

**B**ien connaître l'emplacement des vannes principales du gaz ou du mazout qu'il pourrait être nécessaire de couper en cas d'urgence. Les bonbonnes de propane et de butane ne peuvent pas être entreposées dans une cave: ces gaz, plus lourds que l'air, risquent de s'accumuler et être source d'explosion. Conservez ces bonbonnes hors de l'habitation, sur une surface plane.

Le local où se trouve la chaudière doit être suffisamment aéré. Il ne doit pas contenir des matériaux et des liquides inflammables.

Installé par un spécialiste agréé, votre système de chauffage doit aussi être contrôlé et entretenu chaque année. Une opération qui est déductible fiscalement. Un rapport concernant ces mesures doit vous être remis. ■ **A.W.**

### 2. ÉLECTRICITÉ

#### Prises, câbles et fusibles

**V**ous devez disposer des schémas électriques de l'habitation et faire contrôler la basse tension de celle-ci tous les 25 ans (obligation légale). Veillez au bon état du tableau électrique et des fusibles. Assurez-vous aussi de l'efficacité de la prise de terre.

En cas de court-circuit, n'augmentez pas la capacité du fusible, mais recherchez la cause. Ne pas réutiliser un fusible défectueux après y avoir apposé un fil de cuivre ou autre...

Sécurisez votre installation électrique avec un disjoncteur différentiel automatique qui vous protégera d'un risque d'électrocution. Ne placez pas les câbles sous un tapis ou une couverture pour éviter toute surchauffe, ni sous une porte pour ne pas l'endommager. Dépoussiérez régulièrement les câbles, rallonges et multiprises pour éviter l'accumulation de chaleur. ■ **A.W.**

### 3. ÉLECTRO

#### La friteuse et le reste...

**L**a friteuse est une source récurrente d'incendie. Nettoyez-la régulièrement au même titre que le grille-pain et... le sèche-cheveux. Le filtre de la hotte doit être nettoyé ou remplacé tous les 3 mois. Le tuyau d'évacuation du sèche-linge doit être régulièrement vérifié: la poussière qui s'y accumule peut l'obstruer et entraîner une surchauffe. Pour la même raison, le filtre à poussière doit être nettoyé à chaque utilisation. Comme pour le lave-linge et le lave-vaisselle, il ne doit fonctionner que lorsque vous êtes présent.

Les appareils électriques permanents doivent être branchés à la terre et protégés d'une surtension (la foudre par exemple). Les appareils (tv, hi-fi) doivent être éteints complètement et non pas laissés en stand-by. C'est aussi une source de chaleur et de consommation d'énergie. ■ **A.W.**

### 4. ÉCLAIRAGE

#### Bougies et ampoules

**L**orsque vous allumez des bougies dans la maison, placez-les hors de portée des enfants et des matériaux inflammables. Veillez aussi à toujours à placer ces bougies dans un bougeoir non inflammable et veillez aussi à les éteindre dès que vous quittez la pièce.

Attention aussi à l'éclairage électrique: les lampes halogènes et les ampoules de plus de 60 watts dégagent beaucoup de chaleur. Placez-les à une distance suffisante des surfaces à éclairer (minimum 30 cm) pour éviter toute surchauffe. Ne couvrez jamais les ampoules et les halogènes.

Lorsque vous encastrez des spots dans un plafond (surtout s'il est en matière synthétique) assurez-vous que le dégagement de chaleur de la lampe mais aussi du transformateur électrique ne risque pas de se propager au plafond. ■ **A.W.**

### 5. MATÉRIEL

#### Équipements de sécurité

**U**n extincteur dans la maison permet d'éteindre rapidement un début d'incendie. En placer un à chaque étage peut être utile, en plus d'un avec système d'extinction automatique dans le local chaufferie. Ces investissements donnent droit à une réduction d'impôt. Une couverture anti-feu peut être précieuse pour éteindre un feu de cuisine notamment. Placez aussi un détecteur de fumée à chaque étage occupé, sur le palier, dans le couloir, l'escalier ou le hall d'accès. En prévoyez aussi dans la buanderie. Nettoyez-les régulièrement et vérifiez leur fonctionnement chaque mois. Prévoyez plusieurs issues à l'habitation, veillez à ce qu'elles soient dégagées et assurez-vous de laisser les clés des portes extérieures à un endroit fixe et à proximité de celles-ci. Fermez les portes intérieures: cela ralentira le feu. Enregistrez les numéros d'urgence dans votre GSM et votre téléphone fixe. ■ **A.W.**